

PAGE MECENAT POUR QUE VIVE votre FESTIVAL « JAZZ AUX SOURCES »

Le mécénat est un soutien désintéressé apporté à un projet d'intérêt général

Grâce à la générosité de nos amis donateurs et annonceurs NOTRE FESTIVAL peut exister encore et encore

L'association JAZZ AUX SOURCES qui promeut le Festival a été reconnue d'intérêt général elle est éligible au mécénat.

Les dons et le mécénat sont donc ouverts à tous. **Chacun de nous** peut devenir mécène.

La déduction fiscale d'un don de mécène :

66% pour un particulier (*ex. un don de 100€ donne droit à une déduction fiscale de 66€ coût du don 34€*)

60% pour un professionnel

Vous deviendrez un acteur culturel de premier plan en permettant la sensibilisation du public à la musique et danse swing. Vous participerez à une aventure bénévole exceptionnelle

En devenant mécène du festival, vous nous permettez de proposer une programmation à la fois exigeante et populaire, accessible au plus grand nombre.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

ADRESSE MAIL :

TELEPHONE :

MONTANT DU DON :

MODE DE REGLEMENT :*chèque à l'ordre de Jazz aux Sources*

Un justificatif vous sera envoyé à joindre à votre déclaration d'impôts

A envoyer à l'adresse suivante : **association JAZZ AUX SOURCES MAIRIE 63140 CHATEL GUYON**

ou à remettre aux responsables de l'association à la buvette du parc pendant le Festival.